

# Échos

## **Énergies renouvelables : L'année 2017 sera-t-elle la bonne ?**

Selon le centre de développement des énergies renouvelables (CDER), citant le ministre de l'Énergie, Nourredine Bouterfa, le lancement d'un appel d'offres national et international pour la production de 4 000 mégawatts d'électricité à partir de sources renouvelables interviendra au début de cette année 2017. La formule retenue pour l'octroi des marchés dans cette tranche du programme national (22 000 MW à l'horizon 2030) est d'exiger de l'investisseur de fabriquer localement une partie des éléments du dispositif transformant l'énergie renouvelable en énergie électrique. Pour le moment, le bilan des réalisations reste modeste, 400 mégawatts pour un investissement de 120 milliards de dinars dont la centrale électrique hybride de Hassi R'mel d'une capacité de 120 mégawatts et la centrale solaire pilote de Ghardaïa (1,1 mégawatt) et 22 stations solaires de plus petites tailles à travers 14 wilayas du pays. Le CDER estime que le programme national de développement des énergies renouvelables permettra d'économiser 240 milliards de mètres cubes de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans.

---

## **Agriculture biologique : Les externalités globalement positives**

Dans un rapport de l'Institut technique de l'agriculture biologique (Itab-ita.asso.fr), commandé par le ministère français de l'Agriculture "Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique", les chercheurs étayaient les avantages du "produire bio". Pour rappel, l'agriculture biologique est une méthode de culture qui n'utilise pas de pesticides, des semences de type OGM des engrais chimiques, remplacés par des produits issus des plantes ou d'animaux (fumier, compost...). Selon Futura Sciences, cette étude est une première, elle s'appuie elle-même sur 280 études scientifiques. Le but de ce travail est de rendre plus visibles les bénéfices à la fois dans le champ public et dans la sphère politique. Sans grande surprise, la comparaison est de loin en faveur des cultures biologiques pour les trois "externalités" environnement, santé humaine et performances sociales. Par contre sur la question des rendements dans l'agriculture conventionnelle, ils sont en majorité plus forts. Mais les chercheurs ne se sont pas penchés uniquement sur ces externalités classiques. Ils ont aussi abordé d'autres domaines comme la pollinisation des abeilles. Au sujet de l'eau, ils rappellent que les études de référence font état que "la France connaît une contamination généralisée de ses masses d'eau par les pesticides détectés dans 90% des points de mesure, ainsi que par l'azote, présent sous forme de nitrate dans 83% des points de suivi des eaux de surface. Toutes les régions sont concernées". Sur la santé "des liens sont avérés ou plausibles entre les expositions chroniques aux pesticides et certains types de cancers, des maladies neurologiques, des troubles de la reproduction et du développement. Des effets sont aussi suspectés pour d'autres pathologies telles que les maladies respiratoires, les troubles immunologiques, et des troubles du comportement". Sur le plan social, le volume de travail a augmenté dans la plupart des fermes qui se sont créées sur le modèle biologique.

---

## **Nuisances sonores : Vivre près des axes routiers accroît le risque de démence**

Une étude "Living near major roads and the incidence of dementia..." menée par une équipe nord-américaine dirigée par le docteur Hong Chen (Public Health Ontario, Canada), publiée le 5 janvier 2017 ([thelancet.com/journals](http://thelancet.com/journals)) arrive à la conclusion que le fait de vivre à moins de 50 m d'une voie de circulation importante augmenterait de 7% le risque de développer une démence. Le risque serait accru de 4% pour un rayon de 50 à 100 m. L'enquête a pris en compte les données d'une population de plus de 6 millions de résidents de l'Ontario sur une période de onze ans. Entre 7% et 11% des cas de démence pourraient être attribués à un domicile situé à moins de 50 m d'une route très fréquentée. En outre, l'équipe de chercheurs estime qu'il y a une association (corrélation ?) entre la survenue d'une démence et une exposition à long terme à deux polluants classiques liés au trafic routier, le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les particules fines (notamment des moteurs diesel). "Des recherches ont montré que les polluants atmosphériques et les gaz d'échappement des moteurs diesel induisent un stress oxydatif et une neuro-inflammation des cellules du cerveau constituant la première défense immunitaire active du système nerveux central" (Paul Benkimoun, Le Monde). Pour les chercheurs, l'exposition au trafic routier pourrait ainsi jouer un rôle dans plusieurs processus neuro-dégénératifs. Enfin l'équipe s'est focalisée sur trois pathologies neuro-dégénératives : démence, maladie de Parkinson et sclérose en plaques et estiment que "si aucune étude n'est parfaite leur résultats sont robustes".

**R. S.**